

# RAPPORT DE GESTION 2024

Municipalité de Lully  
Avril 2025



## **Rapport de la Municipalité au Conseil général sur sa gestion pour l'année 2024**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93C de la loi sur les communes du 28 février 1956, ainsi qu'à l'article 88 du règlement du Conseil général, la Municipalité vous remet son rapport de gestion pour l'année 2024.

Comme de coutume, la Municipalité se tient à disposition du Conseil pour répondre à toute question sur sa gestion.

## Table des matières

<b>1. Autorités et administration</b> .....	<b>3</b>
Conseil général .....	3
Municipalité .....	7
Personnel communal.....	8
<b>2. Finances et informatique</b> .....	<b>10</b>
Finances.....	10
<b>3. Bâtiments, urbanisme et constructions</b> .....	<b>11</b>
Projet des bâtiments communaux.....	11
PACOM – Plan d’affectation communal de Lully.....	11
Pose d'une armoire électrique en Billens .....	12
Police des constructions .....	12
<b>4. Formation, jeunesse, culture et église</b> .....	<b>12</b>
ASIME / école.....	12
Sport, loisirs et manifestations .....	13
Églises & cultes .....	13
<b>5. Sécurité publique</b> .....	<b>13</b>
Gendarmerie & police du commerce.....	13
Protection civile .....	13
Service de défense incendie.....	14
<b>6. Routes et voirie</b> .....	<b>15</b>
Route, signalisation et éclairage public.....	15
Voirie .....	15
Déchèterie et gestion des déchets.....	15
<b>7. Services industriels</b> .....	<b>15</b>
AIEB .....	15
STEP Lully-Lussy & Réseau d’assainissement.....	15
<b>8. Environnement</b> .....	<b>16</b>
Terrain, forêt & vignes .....	16
Cimetière.....	17
Transition écologique – PECC.....	17

# 1. AUTORITÉS ET ADMINISTRATION

## Conseil général

### Le Bureau en 2024

Président	M. Vincent NICOD
Vice-président	M. Vincent CHABLOZ, puis M. Ivan RICHARD dès le 01.07
Secrétaire	Mme Nicole JUFER TISSOT
Scrutateurs	Mme Viviane RONDOT, puis M. S. HARTMANN dès le 09.12.24 M. Michael BIRCHARD
Scrutateurs suppléants	M. Sébastien HARTMANN, puis Mme Christel PETIT Mme Arlette PERRET NISSEN
Huissière	Mme Sylviane DUPUIS

### Composition du Conseil général

En décembre 2024, le Conseil général comptait 80 membres :

ABETEL Eric, AFFOLTER Eric, AFFOLTER Matteo, BESSONET Mathilde BIRARDA Alain, BIRARDA Axelle, BIRCHARD Michael, BLANC Thierry, BOLAY Marie, BOLAY Vincent, BOURGEOIS-BÄR Christine, BRIAND Caroline, CHABLOZ Edith, CHABLOZ Vincent, CHOFFAT Florence, COUCET Fabien, COUCET Laure, CRETEGNY Lise, CUENOD Jean-François, DE ANCOS Eva, DROXLER Juliana, DROXLER Thomas, DUPUIS Sylviane, ETHENOZ Christian, GENTON Léonard, GFELLER Antoinette, GFELLER Diana, GFELLER Marianne, GFELLER Nicolas, GFELLER Walter, GIESBRECHT Andreas, GISEL Monique, GIRARD Léni, GRUBER Stéfane, HARTMANN Philippe, HARTMANN Sébastien, HASELBACH Annia, HUMPERT Martin, ISOZ Philippe, KUERT Werner, LERESCHE Antonella, LERESCHE Mathieu, LIVET Jérôme, LIVET Thibault, LIVET Yvette, LORI REYMOND Corinne, MAEDER Béatrice, MARONI Plinio, MAYOR Claire, MOIX Raphaël, MOUS-VUURMANS Brigitta, MUTSCHLER Léo, MUTSCHLER Valérie, NICOD Vincent, PASCHE Mélanie, PASCHE Olivier, PASCHE Steeve, PERRET NISSEN Arlette, PETIT Benoît, PETIT Christel, PFISTER Caroline, PFISTER Léonard, RICHARD Ivan, RIGOLI Nora, ROCHAT Céline, ROCHAT Vincent, RONDOT Corentin, ROSATI Andrea, RUBIN Delphine, RUBIN Marianne, RUCH Thierry, STRAUSS Nicole, TASEV Emile, TASEV Michaël, UDRY Olivier, VIQUERAT Laurent, VIRNOT Ingrid, VIRNOT Olivier, WALKER Christine, WINGES Anne-Lise

### Les commissions

#### Commission des finances

Rapporteur	M. Jérôme LIVET
Membres	M. Thierry RUCH M. Eric ABETEL
Membre suppléant	M. Werner KUERT

## Commission de gestion

Rapporteur	M. Thierry BLANC
Membres	M. Andreas GIESBRECHT M. Benoît PETIT
Membres suppléants	M. Emile TASEV Mme Mathilde BESSONNET

## Conseil intercommunal AIEB

Délégués	M. Vincent CHABLOZ M. Philippe ISOZ M. Olivier PASCHE M. Laurent VIQUERAT
----------	------------------------------------------------------------------------------------

## Commission de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales

Membres	M. Alain BIRARDA M. Laurent VIQUERAT M. Vincent BOLAY
Membre suppléant	M. Corentin RONDOT

## Conseil intercommunal de l'ASIME

Membre	M. Emile TASEV
Membre suppléant	M. Léo MUTSCHLER

## Séances du Conseil général

Le Conseil général s'est réuni à quatre reprises et a traité les préavis municipaux suivants :

- **24 juin 2024**
  - Préavis 01/2024 : Modification des modalités de perception pour l'année 2023 (Ristourne 5%) – **Adopté**
  - Gestion et comptes 2023 – **Adopté**
  - Préavis 02/2024 : Modification des statuts du SIS Morget – **Adopté**
  - Préavis 02/2024 : Demande d'un crédit de CHF 77'000.- pour l'acquisition d'un tracteur multiusages avec des équipements pour la tonte et l'entretien des trottoirs en hiver – **Adopté**
- **7 octobre 2024**
  - Préavis 04/2024 : Renouvellement de l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 – **Adopté**
  - Préavis 05/2024 : Demande d'un crédit d'étude de Fr. 325'000.- pour le projet « Bâtiments communaux » - Etape 1 : réalisation d'un bâtiment communal sur la parcelle du Collège. – **Retiré**

- **11 novembre 2024**
  - Budget 2025 – **Adopté**
  - Préavis 06/2024 : Modification des statuts de l'Office régional de la protection civile – **Adopté**
- **9 décembre 2024**
  - Préavis 07/2024 : Refonte du règlement intercommunal relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires du district de Morges (2010) en Règlement relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaire s– **Adopté**
  - Préavis 08/2024 : Demande de crédit de CHF 80'000.- pour un appel à mandat d'étude parallèle en vue du réaménagement des bâtiments communaux – **Adopté**
  - Préavis 09/2024 : Demande d'un crédit de CHF 83'220.- pour l'acquisition d'un nouveau véhicule pour la voirie (remplacement du Piaggio) – **Retiré**
  - Préavis 10/2024 : Création d'un système de subvention pour des actions proposées dans le cadre du Plan Energie et Climat Communal (PECC)– **Adopté**

## Votations et élections

### Election communale du 4 février 2024

Election complémentaire d'un membre à la Municipalité – 1er tour

Taux de participation communal	54.4%	
Majorité absolue	155	
M. François Leresche	137	Non élu
Mme Floriane Liard Coucet	93	Non élue
Mme Mathilde Bessonnet	77	Non élue

### Election communale du 25 février 2024

Election complémentaire d'un membre à la Municipalité – 2ème tour

Taux de participation communal	52.87%	
M. François Leresche	185	Elu
Mme Floriane Liard Coucet	118	Non élue

### Votation fédérale du 3 mars 2024

Objet n°01 : Initiative pour une 13<sup>ème</sup> rente AVS

**Accepté**

Oui	250	Non	115	Participation	67.59%
-----	-----	-----	-----	---------------	--------

Objet n°02 : Initiative sur les rentes

**Refusé**

Oui	60	Non	304	Participation	67.59%
-----	----	-----	-----	---------------	--------

### Election communale du 7 avril 2024

Election complémentaire d'un membre à la Municipalité – 1<sup>er</sup> tour.

Une seule liste étant déposée, l'élection de Mme Floriane Liard Coucet est tacite.

## Election communale du 9 juin 2024

Election à la syndiculture

Une seule liste étant déposée, M. Marc Genton est élu tacitement à la syndiculture.

## Votation fédérale du 9 juin 2024

Objet n°01 : Initiative d'allègement des primes **Accepté**

Oui	154	Non	142	Participation	55.54%
-----	-----	-----	-----	---------------	--------

Objet n°02 : Initiative pour un frein aux coûts **Refusé**

Oui	71	Non	225	Participation	55.54%
-----	----	-----	-----	---------------	--------

Objet n°03 : Initiative « pour la liberté et l'intégrité physique » **Refusé**

Oui	48	Non	248	Participation	55.35%
-----	----	-----	-----	---------------	--------

Objet n°04 : Modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité **Accepté**

Oui	246	Non	52	Participation	55.54%
-----	-----	-----	----	---------------	--------

## Votation fédérale du 22 septembre 2024

Objet n°01 : Initiative biodiversité **Refusé**

Oui	97	Non	205	Participation	56.77%
-----	----	-----	-----	---------------	--------

Objet n°02 : Réforme de la prévoyance professionnelle **Refusé**

Oui	97	Non	202	Participation	56.59%
-----	----	-----	-----	---------------	--------

## Votation fédérale du 24 novembre 2024

Objet n°01 : Aménagement des routes nationales **Refusé**

Oui	140	Non	179	Participation	60.15%
-----	-----	-----	-----	---------------	--------

Objet n°02 : Droit du bail : sous-location **Accepté**

Oui	174	Non	141	Participation	59.96%
-----	-----	-----	-----	---------------	--------

Objet n°03 : Droit du bail : résiliation pour besoin propre **Accepté**

Oui	174	Non	141	Participation	59.96%
-----	-----	-----	-----	---------------	--------

Objet n°04 : Financement des prestations de santé **Refusé**

Oui	150	Non	161	Participation	59.96 %
Oui				150	
Non				161	
Taux de participation communal				59.96%	

## Municipalité

### Séance de la Municipalité

Durant l'année 2024, la Municipalité s'est réunie à 42 reprises pour délibérer et gérer les dossiers communaux (39 séances en 2023). Les séances ont lieu les lundis à partir de 18h00.

### Répartition des dicastères

Suite à la démission de M. Mark Wingses, Syndic, le 11 décembre 2023, puis de Mme Christine Birarda, le 29 janvier 2024, un remaniement des dicastères a été effectué.

Prénom, nom et fonction	Dicastères
Marc GENTON, Syndicature <b>Administration générale</b>	Administration - Personnel - Communication - Finances - Archives - Informatique - Relations extérieures <b>Délégations :</b> CODIR AIEB - COMEX TPM - Réunions Syndics du district / de Région Morges
Eric RONDOT, Municipal <b>Vie locale</b>	Ecole - Cantine & petite enfance - Cultes - Affaires sociales - Commerces - Culture - Manifestations - Associations & Sociétés locales - Journal communal <b>Délégations :</b> CI ASIME - CI ARASMAC (Président)
Jean-François RUBIN, Municipal <b>Domaines et transition écologique</b>	Espaces verts- Cimetière, forêts, vignes, terrains - Cours d'eau - Environnement & climat ; Biodiversité ; Mobilité et transports publics <b>Délégations :</b> COPOL Environnement - COPOL Mobilité
Floriane LIARD COUCET, Municipale <b>Infrastructures et gestion urbaine</b>	Routes - Eclairage public - Voirie - Gestion des déchets - Assainissement - Services industriels - Police - Pompiers – protection civile <b>Délégations :</b> CI SDIS-Morget - CI PCi
François LERESCHE, Municipal <b>Patrimoine</b>	Bâtiments communaux ; Police des constructions ; Conciergerie; Urbanisme; Energies <b>Délégation :</b> COPOL urbanisme

### Visite annuelle du Préfet

Il n'y a pas eu de visite en 2024, la préfecture ayant annulé une série de dates prévues en fin d'année, dont celle pour la commune de Lully.

## Personnel communal

### Greffe municipal – Nicole JUFER TISSOT

Elle participe aux séances de la Municipalité, pour laquelle elle prépare les dossiers et rédige la correspondance.

La secrétaire municipale représente la commune au sein de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM) et des secrétaires municipaux du district de Morges.

En 2024, elle a participé à l'Assemblée générale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM), ainsi qu'à la demi-journée de formation organisée par cette même association.

A noter que le groupe réunissant les secrétaires municipaux du district de Morges a été réactivé cette année à l'instigation des communes de Morges, Lussy et Lully. Ce groupe n'avait plus eu d'activité depuis la période du COVID.

### Missions spécifiques en 2024

L'activité de Mme Jufer Tissot a été fortement impactée en 2024 suite à la démission de M. Wings, Syndic, puis de Mme Birarda. Ainsi, elle a pallié au remplacement de ces deux membres de la Municipalité pour tous les aspects administratifs, tout en organisant les procédures pour les élections communales complémentaires.

### Contrôle des habitants – Morgane DE COPPET

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2024, Mme de Coppet est engagée étant que préposée au Contrôle des habitants.

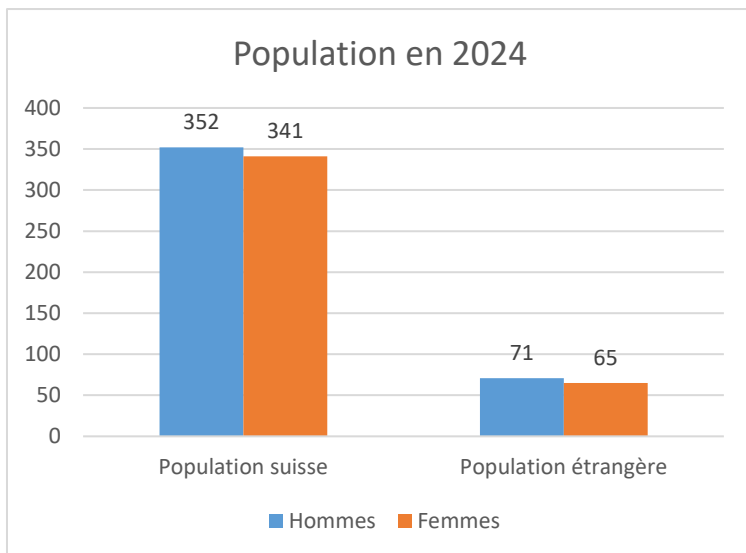
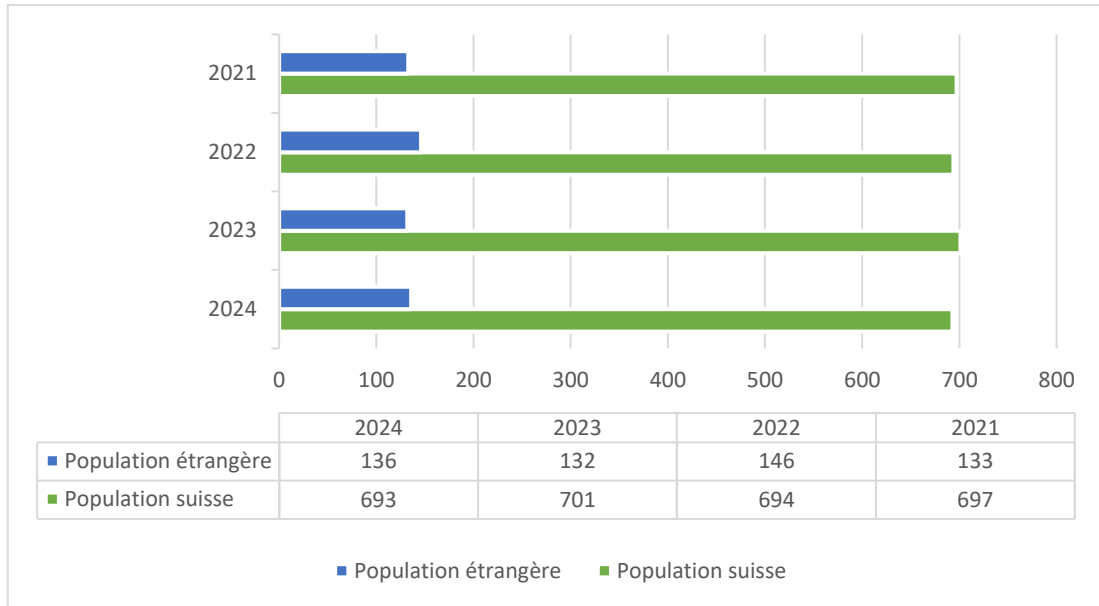
Ses tâches consistent à tenir à jour les différents registres communaux tel que ceux des habitants, des votations ou encore des chiens, et à fournir aux habitants les données qui leur sont nécessaires, comme les attestations de domicile ou les demandes de cartes d'identités.

La gestion des locations de salle, les inscriptions pour la cantine scolaire et les demandes de macarons sont également gérées par le Contrôle des habitants.

### Quelques chiffres

Statistiques	2024	2023	2022	2021
Arrivées	59	56	72	72
Départs	55	66	67	70
Naissances	9	8	8	4
Décès	4	4	6	4

Les chiffres des arrivées et départ de notre commune montrent une stabilité de notre population. La proportion d'hommes est plus élevée que celle des femmes, y compris dans la population étrangère, à l'inverse de la moyenne du canton.



En 2024, la commune de Lully était composée de 317 ménages (319 en 2023) et 9 naissances ont eu lieu pour quatre filles et cinq garçons.

Une personne a été naturalisée en 2024 et plusieurs dossiers de demande de naturalisation ont été ouverts et se poursuivent en 2025.

La commune comptait 61 chiens déclarés au 31 décembre 2024.

### Les locations des salles

Le refuge Joli Boiron a été loué 91 fois. Il y a eu 65 utilisations de la Grande salle, et 19 pour la Salle Blétru.

Le système d'état des lieux lors de l'arrivée au refuge a été simplifié à la fin de l'année 2024. Il fonctionne bien et les personnes louant le refuge sont satisfaites.

### Cantine scolaire

Il y a 43 enfants de Lully et Tolochenaz inscrits à la cantine Croq'Bourdons, répartis selon les jours d'accueil suivants :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
32	23	32	22

Le personnel de la cantine est composé de 4 personnes. Le fonctionnement de la structure est garanti par Mme Antoinette Montoya. Nous les remercions pour leur bienveillance à l'égard des enfants, ainsi que pour la qualité de leur travail.

### **Macaron de stationnement**

Il existe deux types de macarons, un pour les habitants et un pour les personnes travaillant à Lully. Le macaron est renouvelable d'année en année ou par mois. En 2024, 30 macarons ont été délivrés.

### **Employé de la voirie – Luca Egger**

Monsieur Egger, employé pour la voirie depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, a poursuivi son activité pour notre commune en 2024. Il a malheureusement dû être remplacé pour la fin de l'année 2024. La Municipalité remercie MM. Ph. Isoz, V. Rochat et R. Coucet pour les heures effectuées pour la commune.

### **Conciergerie – Mme Fernanda Nandinha Silva**

La Municipalité a engagé Mme Fernanda Marinho da Silva au 1<sup>er</sup> novembre 2023. Elle est chargée de l'entretien des bâtiments de l'administration communale, à l'exception du refuge et du collège.

### **Remerciements**

L'année 2024 a été une année particulièrement compliquée pour la Municipalité. Elle remercie l'ensemble du personnel communal pour son soutien et son implication dans la gestion des tâches qui lui sont attribuées. Elle tient également à remercier toutes les personnes externes qui nous ont apporté leur aide précieuse tout au long de l'année.

## **2. FINANCES ET INFORMATIQUE**

### **Finances**

Des recettes extraordinaires au niveau de l'impôt sur les années antérieures (2023 : +373'203.-) ont permis de terminer l'année 2024 avec des comptes bénéficiaires, alors qu'un déficit de CHF 94'100.- avait été planifié au budget.

Comme pour les dernières années, ces bonnes nouvelles sont liées à des recettes non planifiables, recettes qui risquent de ne pas revenir lors des prochains exercices. La Municipalité, malgré les défis qui se présentent ces prochaines années, va continuer à présenter au conseil des budgets prudents.

## 3. BÂTIMENTS, URBANISME ET CONSTRUCTIONS

### Projet des bâtiments communaux

L'année écoulée a été marquée par des réflexions approfondies sur l'avenir des bâtiments communaux. Face à l'évolution des besoins de la population, des services et des infrastructures, la Municipalité a engagé une démarche structurée visant à repenser l'organisation des espaces et à renforcer la cohérence fonctionnelle du patrimoine bâti.

Cette réflexion s'est inscrite dans le cadre d'un MEP – Mandat d'étude parallèle, conformément à la norme SIA 143, qui offre une méthode rigoureuse et transparente pour explorer plusieurs scénarios d'aménagement, en collaboration avec différents mandataires. L'approche MEP permet de comparer des propositions sur la base de critères définis (fonctionnalité, faisabilité, durabilité, coûts, etc.), tout en favorisant une vision à long terme du développement du site.

Plusieurs hypothèses ont été étudiées, intégrant les contraintes et les opportunités locales : relocalisation de l'administration, valorisation du centre du village, besoins en espaces scolaires, périscolaires, ou logistiques (voirie, cantine, etc.).

L'enjeu est de doter la commune d'un cadre de travail et d'accueil adapté à ses ambitions, tout en assurant une gestion responsable des ressources publiques. La suite du processus comprendra l'approfondissement des études techniques, la sélection d'un scénario prioritaire, ainsi qu'une communication renforcée auprès de la population.

Ce travail vise à créer un socle solide pour les prochaines décennies en matière d'équipements publics, tout en préservant la qualité de vie et l'identité du village.

### PACOM – Plan d'affectation communal de Lully

Le Plan d'affectation communal (PACOM) constitue un outil fondamental de la politique d'aménagement du territoire à l'échelle locale. En conformité avec la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et les orientations cantonales, la révision du PACOM de Lully a pour ambition de cadrer le développement harmonieux du territoire communal, en intégrant les enjeux liés à la croissance démographique, à la mobilité, à la préservation du paysage et à la durabilité.

En 2024, la Municipalité a poursuivi les démarches administratives nécessaires à cette révision. Ce travail, mené en concertation avec les services cantonaux et des mandataires spécialisés, permet de redéfinir les zones à bâtir, agricoles et naturelles, dans le respect des objectifs d'une densification maîtrisée et de la qualité de vie.

Une mise à l'enquête publique s'est déroulée du 24 août au 22 septembre 2024, accompagnée d'une séance de présentation publique le 29 août 2024 à Tolochenaz. Quelques oppositions ont été reçues à l'issue de cette période. Leur traitement est prévu début 2025, avec l'organisation de séances de médiation en vue de leur levée.

Le PACOM sera soumis à différentes phases de consultation, permettant d'intégrer les retours des autorités cantonales, des acteurs locaux et de la population. Il s'agit là d'un projet structurant à long terme, qui façonnera le visage de la commune pour les prochaines décennies, tout en répondant aux défis environnementaux et sociaux de notre époque.

## Pose d'une armoire électrique en Billens

Dans une volonté d'améliorer les infrastructures techniques à disposition de la population et des associations locales, la commune a procédé à la pose d'une armoire électrique sur le terrain multifonctionnel de Billens.

Elle permet de soutenir efficacement l'organisation d'événements locaux, de garantir une alimentation électrique sécurisée, et d'ouvrir de nouvelles possibilités pour des animations ponctuelles ou des installations temporaires. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue des équipements de proximité, au service de la convivialité et de la vie sociale locale.

## Police des constructions

Notre Municipal Monsieur Leresche a repris ce service en mars 2024 et Madame de Coppet est chargée de la gestion administrative depuis l'été 2024.

Les constructions en chiffres :

- 7 dossiers de demandes d'autorisations ont été déposés
- 2 mises à l'enquête publique ont été effectuées
- 9 permis de construire ont été octroyés
- 19 permis habiter/utiliser ont été délivrés
- 10 autorisations pour panneaux solaires
- 2 autorisations pour l'installation d'une Pompe à chaleur (PAC) air/eau

Plusieurs dossiers datant de l'année 2024 ou des années précédentes arriveront à terme en 2025. Deux visites de conformité ont été organisées avec le SUI de St-Prex pour un contrôle, avant octroi du permis d'habiter ou d'utiliser, de 18 constructions au total.

La collaboration avec le bureau Masotti, chargé de la surveillance des chantiers, se poursuit. Le bureau a dû intervenir plusieurs fois sur notre commune durant l'année 2024.

## 4. FORMATION, JEUNESSE, CULTURE ET ÉGLISE

### ASIME / école

Lully compte 114 élèves, soit 4,1% des effectifs de l'établissement scolaire de Morges.

Lors de la rentrée d'août 2024, l'Etablissement primaire de Morges Ouest a accueilli **1030 élèves** (+33) provenant des communes de Morges, Lully, Tolochenaz, Chigny et Vufflens-le-Château qui ont été répartis dans 52 classes de 1P à 8P. A noter qu'une classe régionale de pédagogie spécialisée 1-2P a été ouverte au Petit-Dézaley. Elle accueille 5 élèves avec des troubles du spectre autistique importants.

Le collège de Lully compte 102 élèves de primaire. Alors que 4 classes étaient ouvertes dans le collège de Lully en 2023-2024, il y en a à nouveau 5 pour l'année scolaire 2024-25.

Le 7 juin 2024, une marche de l'établissement a été organisée sur toute la journée. Les 52 classes se sont retrouvées sur les terrains de sport de Tolochenaz pour une « flashmob » avec quelque 1'000 élèves.

## Sport, loisirs et manifestations

### 1<sup>er</sup> août

La météo était de la partie pour ce 1<sup>er</sup> août 2024 ! La SDL était aux manettes et encore une fois ce fût une parfaite réussite. Des gratins maison merveilleux qui ont nécessités de longues séances d'épluchages, des rôtis à la broche que l'on ne présente plus et qui sont tout simplement divins, mais également et surtout une très belle ambiance que la SDL sait parfaitement créer. Comme dans tous les évènements qu'elle organise.



Un tout grand merci à eux et à tous ceux qui ont œuvré à cette magnifique journée. Désormais, la municipalité est sous pression pour le 1<sup>er</sup> août 2025... !

### Rencontre des séniors au refuge de Lully



Le 4 octobre 2024, avait lieu notre traditionnelle rencontre des aînés de Lully. Cette année, c'est le refuge de Lully qui nous accueillait pour cette occasion.

Tout au long de cette rencontre, Espace Prévention animait un « Quizz récréatif » qui avait comme sujet la santé. Le CMS de St-Prex, auquel Lully appartient, était également présent et a pu répondre aux nombreuses questions. Merci à tous ses intervenants qui ont su renseigner les Bourdons sur un sujet important, tout en apportant rires et bonne humeur.

## Églises & cultes

Entre les cultes et les services funéraires, l'église de Lully a été utilisée une dizaine de fois. Dès les beaux jours, elle est le théâtre des répétitions de Sinfonietta. Le chauffage est baissé en hiver à 12°, ce qui permet de substantielles économies d'énergie.

## 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### Gendarmerie & police du commerce

La Gendarmerie a assuré une demi-douzaine de présence dans le village, sur la place devant l'épicerie.

### Protection civile

#### Quelques chiffres pour l'année 2024 :

Jours de service Bat. Morges :	2'858
Jours de cours de répétitions :	2'705
Jours de service IFC (interventions en faveur de la collectivité) :	33
Jours de service ISU (interventions en situation d'urgence) :	120

Effectif au 31.12.2024 : 388 astreints (01.01.2025 : 361 astreints)

L'exercice 2024 se solde positivement par rapport au budget par une économie de 0.85 ct. par habitant.

**Activités en 2024** : La protection civile intervient dans de nombreux contextes, par exemple :

- L'opération grand froid
- Les interventions suite à une rupture de canalisation
- Les engagements en lien avec les inondations en juin (lors de pluies diluviennes, le SIS Morget peut demander de l'aide à la PCI)
- Le test des sirènes
- Le contrôle périodique des abris privés
- Le délestage autoroutier suite à des accidents
- Des contrôles de liaison radio Polycom (point de rencontre d'urgence - PRU)
- La distribution de matériel PRU (signalétique et télématique)

## Service de défense incendie

### SIS Morget

Intervention du SIS Morget :

Feux	88	Techniques	116
Eléments naturels	55	ABC	20
Assistances	47	Alarmes automatiques	20
Accident/Pionnier	09	Extra-cantonale	65

Au total 400 interventions : 94 de nuit, 145 les week-ends et 161 en journée, dont 3 interventions sur la commune de Lully.

**Les points à retenir** : L'effectif est toujours en baisse : 25 départs dont des départs à la retraite et 4 arrivées. L'effectif fin 2024 est des 201 sapeurs-pompiers, avec une diminution de 21 personnes. L'inauguration des nouveaux locaux du OI Dissy a eu lieu le 16 novembre Aux Champs Carroz, à Yens.

Plusieurs projets ont été menés en 2024 :

- Participation aux soirées des conseils communaux ou généraux de la moitié de nos communes afin de leur présenter le SDIS et les enjeux de demain
- Développer la communication par l'intermédiaire des réseaux sociaux
- Promouvoir l'image du volontariat auprès des communes et des entreprises de la région
- Lancement de l'organisation de portes ouvertes en 2025

Le rapport de gestion est disponible sur le site du SIS Morget:

Visualisation en ligne : [https://cutt.ly/Rapport\\_activites\\_2024](https://cutt.ly/Rapport_activites_2024)

## 6. ROUTES ET VOIRIE

### Route, signalisation et éclairage public

La Municipalité en collaboration avec l'état de Vaud a mis les zone 30 km à l'heure à l'enquête en milieu d'année. Suite à l'accord final du Canton, les panneaux ont été commandés fin 2024 et seront posés en 2025.

### Voirie

Suite à l'adoption du préavis par le Conseil général, la commune a fait l'acquisition un nouveau tracteur tondeuse équipé pour la tonte en été et pour la neige en hiver. Il donne entière satisfaction.

### Déchèterie et gestion des déchets

Depuis que l'entreprise Baudin a repris l'évacuation de la benne située à l'entrée du Sentier de la Truite, nous n'avons plus eu dégât sur la passerelle. La benne est vidée une fois par semaine à la belle saison, un peu moins en hiver.

La Municipalité a dénoncé plusieurs personnes n'ayant pas respecté le règlement sur les déchets et sa directive, notamment :

- Dépôt de déchets verts par des personnes n'habitant pas Lully
- Dépôt de sacs non taxés dans les moloks
- Déchets abandonnés dans la nature

## 7. SERVICES INDUSTRIELS

### AIEB

Pour rappel, notre réseau d'alimentation en eau potable, sans lien direct avec les collecteurs des eaux claires (EC) et des eaux usées (EU), est géré par l'AIEB (Association Intercommunale des Eaux du Boiron).

Les mesures prises pour diluer la teneur des métabolites du chlorotalonil dans l'eau nous permettent d'avoir des valeurs proches de la valeur limite fixée par les autorités. Cela reste néanmoins très incertaines puisque les valeurs ne sont pas constantes.

Une rupture de canalisation le long de la RC69, à la hauteur de l'église, s'est avérée plus problématique que prévu. Cet incident a mis à jour plusieurs problèmes de conception du réseau et de vétusté de certaines vannes. Des travaux de remplacement de certains équipements ont déjà eu lieu et d'autres travaux d'adaptation du réseau auront lieu en 2025.

### STEP Lully-Lussy & Réseau d'assainissement

L'accent a été mis ces derniers mois sur le projet de transformation de la STEP pour supprimer les bassins de phragmicompostage. Une solution a été choisie et un préavis sera présenté au conseil général en 2025.

## 8. ENVIRONNEMENT

### Terrain, forêt & vignes

#### Vignes

Notre vigne a produit de l'excellent raisin, du Divico, avec un sondage de 91° Oe, soit le meilleur de la région pour ce cépage. Certes nous n'avons récolté que 248 kg, ce qui n'est pas énorme, mais la vigne est encore jeune. Encore tous nos remerciements à Laure pour son excellent travail.

#### Forêt

Bien que la pluviométrie fût bonne cette année, la forêt toujours affaiblie par les sécheresses des années précédentes a subi l'attaque du bostryche et de nombreux foyers d'infestation ont dû être éradiqué sur le Plateau et dans le Jura.

Une bonne demande sur le marché a permis d'écouler la totalité des bois exploités. Les prix quant à eux sont restés stables. 367 sylves ont été coupées cette année aux Bougeries et le long du Boiron. La possibilité de 250 sylves a donc été dépassée, cependant il s'agit d'une moyenne sur la durée du plan de gestion (10 ans). À savoir que la sylve est une unité de mesure propre à la sylviculture suisse exprimant le volume en bois d'un arbre sur pied. La « possibilité » désigne le volume en sylve que l'on peut prélever annuellement dans une forêt. Elle correspond généralement au volume de l'accroissement du peuplement. Les volumes supplémentaires exploités sont dus à 4 foyers de bois bostryché et au déboisement provisoire pour l'amélioration piscicole dans le Boiron.

Au total, 382 m<sup>3</sup> de bois tout assortiments confondus ont été vendus à un prix moyen de CHF/m<sup>3</sup> 68.70 (65.60 en 2023).

Par ailleurs, des travaux de nettoyage de plantations et rajeunissement naturel ainsi que d'éclaircie de perchis ont été réalisés sur une surface d'environ 1 ha, pour un montant de CHF 4'425.-. Des plantations en complément au rajeunissement naturel ont été réalisées aux Bougeries. Des subventions pour ces divers travaux d'amélioration des peuplements afin de les rendre plus résilients face au réchauffement climatique ont été encaissées à hauteur de CHF 5'438.-.

#### Boiron

Entre la STEP et la confluence avec le Bletru, Pontet, Blacon, les berges du Boiron ont été entièrement remaniées pour augmenter le gabarit d'écoulement de la rivière et favoriser la biodiversité. A cette occasion, la plupart des enrochements ont été réorganisés, les rails de chemin de fer enlevés et le lit de la rivière élargi.

Le résultat est spectaculaire, tant d'un point de vue sécuritaire que naturel. Ces travaux de renaturation ont été largement subventionnés par le Canton et la Confédération. Le chemin de la Truite a été ensuite rétabli et des places de pique-nique aménagées.



## Rossan



La remise à ciel ouvert du Ruisseau et Rossan et du Pontet a été achevée. Après les crues catastrophiques de juin qui ont ravagé toute la région, divers travaux complémentaires de sécurisation ont été entrepris. Les plantations sont aujourd'hui effectuées et la nature devrait prendre son essor dès le printemps prochain.

## Etangs forestiers

Dans la forêt, le long du Boiron, en aval de la STEP, plusieurs étangs (financés par le Canton) ont été créés en creusant des dépressions jusque de la nappe phréatique affleurante. Ces milieux sont extrêmement favorables pour la biodiversité et devraient accueillir ces prochaines années des populations importantes de différents amphibiens.



## Cimetière



Les travaux de remise en état du cimetière sont achevés. Le sol a été entièrement remanié avec la mise en place de gras de Enney et de gazon fleuri selon les endroits. Les bordures de certaines tombes ont été restaurées. Un nouvel espace vert, avec la création d'une forêt du souvenir, a été réalisé à l'extérieur du cimetière en direction de Morges. Des arbres fruitiers ont été plantés le long du mur côté Morges.

Le long de la route cantonale, la place a été entièrement revue avec la plantation d'une vaste berme végétalisée et des espaces piétonniers. Les eaux sur la route sont directement acheminées vers la berme pour permettre l'arrosage naturel des plantations.

## Transition écologique – PECC

Depuis quelques années, la Confédération met en place une stratégie pour faire face aux changements climatiques. Cette politique a été reprise au niveau des cantons avec la rédaction de plans climat. Dans ce contexte, le canton a développé à l'attention des communes

un programme de soutien, le PECC « Plan énergie et climat communal ». Certaines actions sont également soutenues par Région Morges. La commune de Lully, comme 80 autres communes vaudoises, a adhéré à ce programme avec, en 2023, la publication de son propre plan PECC. Celui-ci comprend 27 mesures. Suite à cela, un groupe de travail PECC a été constitué, comprenant des citoyens de Lully de tout âge et répartis équitablement selon les genres, chargé d'analyser ces mesures et de proposer à la Municipalité leur mise en action. Cette dernière a ensuite amendé et validé les propositions du groupe pour les mettre en œuvre.

Le groupe PECC est constitué de citoyens de la commune jeunes et moins jeunes, désireux d'apporter leur motivation, leurs connaissances et leurs idées pour mettre en œuvre le PECC, pour que cette action ne reste pas un document sur un site internet mais se concrétise pour le bien-être de toutes, pour le respect de notre planète, et pour contribuer à la sauvegarde, si ce n'est du monde, au moins pour un tout petit bout de Notre monde à Lully.

Dans ce cadre, à partir de 2025, la commune de Lully a attribué un montant sur son budget permettant notamment de subventionner des actions en faveur de l'environnement, comme la réduction de la consommation énergétique et des gaz à effet de serre, les économies d'eau, la mobilité douce, l'usage des transports publics et la consommation locale. Le principe de subventionnement a ensuite été validé par le canton et une liste des subventions attribuées par la commune a été établie.

Lully, le 5 mai 2025

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic

La Secrétaire

Marc Genton

Nicole Jufer Tissot